

## Prise en charge des apprenants « dys » - Dispositif 2016 Louis Pasteur Marmilhat- scolaires

Quoi	Qui	Quand	Comment	Outil
<b>Repérage d'un apprenant en difficulté</b>	<p><b>Personnel de Vie Scolaire</b></p> <p>Exploitation des dossiers « infirmerie » par l'<b>infirmière</b></p> <p>Contact avec l'<b>infirmière</b></p>	<p>Inscription : pendant été (administratif vie scolaire).</p> <p><b>Jour de rentrée</b></p>	<p>Envoi d'un courrier aux familles pour dossier administratif +</p> <p>Information aux parents +</p> <p>Réunion plénière avec familles puis par classe avec prof principal</p>	<p>Fiche infirmerie</p>
<b>Repérage dys</b>	<p><b>Professeurs volontaires et professeurs principaux</b> : rappel et explication des tests</p> <p><b>La personne ressource « dys »</b></p> <p>Passation des tests ROC</p> <p>Résultats communiqués à l'<b>infirmière</b> avant courrier aux familles</p> <p><b>L'infirmière et la personne-ressource dys</b> centralisent pour l'équipe.</p>	<p>1<sup>ères</sup> semaines de la rentrée</p>	<p>Passation du test écrit en salle de classe</p> <p>Test de lecture individuel pour les scores faibles et tous les troisièmes</p>	<p>Test ROC (tous les nouveaux entrants)</p>

<b>Transmission des informations à l'équipe éducative</b>	<b>Infirmière</b>	15 premiers jours de la rentrée	Par l'intermédiaire de la conférence mélagri du lycée	<u>Un tableau</u> , comportant les informations recueillies.
<b>Lettre « information famille »</b>	<b>Secrétariat de Direction</b>	Dans le mois qui suit les tests	Courrier envoyé aux familles	<u>Lettre d'information</u> envoyée aux familles d'apprenants non détectés au préalable
<b>Mise en place des ESS</b>	<b>L'enseignant référent</b> convoque, anime et coordonne la réunion et le projet	Disponibilités de l'enseignant référent pour mettre en place une <b>réunion d'équipe de suivi</b>	<b>Réunion d'équipe de suivi</b>	<u>Document type</u> concerne l'aménagement de la scolarité, les aménagements pédagogiques, l'orientation dans des établissements spécialisés, les mesures d'accompagnement, l'attribution de matériel ou d'aide humaine
<b>Rassembler et organiser les informations</b>	<b>Personne-ressource dys et infirmière</b>	Avant Toussaint	Consultations des bilans ortho et anciens PAP	<b>Identifier les apprenants</b> pour lesquels des parcours devront être (re)mis en place : PAP  <b>Préparation</b> des entretiens individuels

<b>Mise en place du suivi des apprenants</b>	Personne-ressource dys avec jeunes bilantés pour reconduction ou mise en place PAP	Avant les conseils de classe	Entretiens individuels	<a href="#"><u>Compte-rendu d'entretien (1ère)</u></a> <a href="#"><u>Compte-rendu d'entretien (3ème)</u></a>
<b>Mise en place des PAP</b>	Equipe éducative	Pendant le conseil des Professeurs (avant conseil de classe)	Prise de connaissance des documents à consulter (54 PAP et PPS en 2017-2018, de la Troisième au BTSA)	<a href="#"><u>Classeur en consultation libre</u></a> salle des <a href="#"><u>profs</u></a>
<b>Information des familles</b>	Personne-ressource dys ou infirmière	Après conseil de classe	Relance aux familles si pas de réponse au premier courrier	Lettre aux familles jointe aux bulletins scolaires
<b>Mise en place du suivi des apprenants</b>	<b>La Direction</b> rappelle les éléments de suivi	Dès que les aménagements sont validés par médecin scolaire	<b>Note de service</b> interne	Dispositif <b>interne à l'établissement</b> qui concerne principalement, l'aménagement de la scolarité et les aménagements pédagogiques.
<b>Régulation PAP</b>	<b>Personne ressource et professeur principal</b>	Durant l'année scolaire et avant les Conseils de classes	<b>Entretiens</b> individuels intermédiaires avec les jeunes	<b>Questionnement de l'élève</b> Faire un bilan des PAP sur la réussite de l'élève, sur les aménagements qui semblent adaptés.

<b>Bilans</b>	<b>Personne-ressource, infirmière et proviseur-adjoint</b>	Début novembre Fin avril	<b>Comptes-rendus présentés au CA</b>	Information dans le <b>compte-rendu</b> présenté à la direction
<b>Bilan dispositif</b>	<b>Proviseur-adjoint, infirmière, personne-ressource et professeurs principaux</b>	Fin juin	<b>Réunion bilan dispositif, pour permettre de proposer des améliorations pour la rentrée suivante</b>	<b>Compte-rendu de réunion</b> Mise à jour du dispositif Validation des personnes ressources pour la rentrée scolaire suivante